

**DEPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

SÉANCE DU 26 AVRIL 2022
Convocation du 19 avril 2022

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six avril à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLE, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

Etaient absents : Louis GUERRA (pouvoir à Philippe PETIT), Michel THIEFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA), Marie-Laure DELATTRE

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Fiscalité Directe Locale 2022 (n°8-2022)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 16 voix pour et 2 voix contre, de ne pas augmenter les taux suivants de fiscalité directe locale pour l'année 2022 :

- Taxe foncière sur propriétés bâties 46,20 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties 36,33 %

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu (compte 73111) de 602 198 €

Le Maire,
Maria TREFCON